

Paris, ville-monde dans une France endormie

Réponse à Laurent Davezies

Par Jean-Louis MISSIKA

Jean-Louis Missika, candidat aux élections municipales dans le XII^e arrondissement de Paris, a souhaité répondre à l'article de Laurent Davezies, « [Paris s'endort...](#) », publié par *lavedesidees.fr* voici une dizaine de jours. Pour lui, Paris est d'abord une ville-monde dont le dynamisme est bridé par les politiques nationales.

Laurent Davezies vient de publier dans *lavedesidees.fr* un article intitulé « [Paris s'endort...](#) ». La thèse en est saisissante : Paris et l'Ile-de-France sont en chute libre sur les plans économique et démographique, et ce dans l'indifférence générale. Les statistiques présentées à l'appui de cette thèse sont impressionnantes.

Je voudrais critiquer son analyse sous trois aspects. En premier lieu, Davezies attribue le décrochage de 2000-2004 à l'accélération d'une tendance structurelle initiée en 1990 sans examiner sérieusement le caractère conjoncturel de ce décrochage. En outre, la plupart de ses statistiques s'arrêtent en 2004, alors que les données disponibles sur la période 2005-2007 incitent à nuancer son jugement.

En second lieu, il néglige le rôle des politiques publiques nationales dans l'affaiblissement économique de Paris et de sa région, et notamment de la politique d'aménagement du territoire qui pousse à la délocalisation des emplois de Paris vers la province, politique percutée de plein fouet par la nouvelle donne économique de compétition entre les villes-monde.

Enfin, il n'apporte aucune donnée ni aucun argument pour étayer l'idée à la mode de l'exode des classes moyennes de Paris, alors qu'il y adhère avec force.

Commençons par la croissance et les richesses produites. Davezies nous explique que la part de la région parisienne dans le Produit Intérieur Brut (PIB) français, qui progressait très rapidement dans les années 1980 (« la région a un tigre dans le moteur »), s'est stabilisée dans les années 1990 et s'effondre dans les années 2000. Selon l'INSEE, la part du PIB francilien dans le PIB français varie très peu entre 1990 et 2006, environ 0,5% en 16 ans (28,9 % contre 28,4 %). On a le droit de s'en inquiéter mais pourquoi présenter une variation de quelques dixièmes de points, sur une durée longue, comme un mouvement massif ?

En ce qui concerne les indicateurs démographiques, Paris a certes perdu 170 000 habitants entre 1975 et 1999, mais en a regagné 44 000 ces dernières années. Le taux de natalité y est plus fort que dans le reste du pays et la part des jeunes actifs est en croissance. Davezies écrit : « Son solde naturel très positif fait croire qu'au moins la région parisienne est *jeune*... Ce qui n'est pas vrai : on naît certes beaucoup en Ile-de-France mais pour partir très vite en province. Résultat, la part des 10-20 ans dans la population francilienne est plus faible qu'en province ! » Or, selon les données INSEE de répartition par âge de la population francilienne au 1^{er} janvier 2005, les 10-19 ans représentaient 1 439 681 personnes soit 12,63 % de la population, à comparer avec 7 641 688 personnes pour la France métropolitaine, soit 12,56 % de la population. Autrement dit, la part des 10-20 ans dans la population francilienne est légèrement plus forte qu'en province. Il est possible que l'auteur utilise d'autres données – mais alors il faut dire lesquelles – ou qu'il se serve d'une autre année de référence – mais alors pourquoi n'utilise-t-il pas les statistiques les plus récentes, la simple variation d'une année sur l'autre illustrant le caractère conjoncturel du phénomène ?

Une autre illustration de la prudence qu'il faut avoir à l'égard des séries statistiques concerne l'emploi. Les chiffres de l'Unedic présentés par Davezies ne correspondent pas aux chiffres de... l'Unedic. Après enquête, il semblerait qu'il utilise les données provisoires de l'Unedic alors que les données définitives sont disponibles depuis août 2007. Dans les statistiques modernes, la correction des données provisoires par les données définitives peut parfois être très violente. Qu'on en juge : Davezies écrit par exemple que l'emploi salarié privé stagne entre 2000 et 2005 dans la région Ile-de-France avec un gain de 7 000 emplois soit +0,2 %, quand le chiffre définitif est de 25 695 emplois soit +0,8 % c'est-à-dire quatre fois plus. Quant à Paris, il annonce 85 000 emplois salariés privés perdus quand le chiffre définitif est de 66 280. Ce ne sont pas de petits écarts.

Et que se passe-t-il entre 2005 et 2007 ? Davezies écrit : « On observe certes un léger regain sur l'année 2006, mais il faudra attendre pour savoir ce qu'apporte cette petite hirondelle », alors que les chiffres provisoires sont connus et qu'il pourrait les citer. Pour le lecteur curieux d'une information complète, les voici : +11 200 emplois salariés du secteur

privé à Paris en 2006, et +10 000 au premier semestre 2007. Près d'un tiers des pertes rattrapées en 18 mois (21 200 emplois), voilà ce qui se cache derrière le « léger regain » et la « petite hirondelle », et qui nous oblige à réserver notre jugement sur la part du structurel et du conjoncturel dans l'évolution de l'emploi à Paris.

Un rapide coup d'œil aux deux graphiques suivants (source INSEE) permet de constater que les courbes de l'emploi et du chômage à Paris, en Ile-de-France et en France varient de la même façon, avec un léger effet d'amplification – dans les deux sens – pour la capitale. On voit sur le Graphique 1 la très forte croissance de l'emploi à Paris sur la période 1999-2000 et sa chute brutale entre 2000 et 2002. J'aurais tendance à attribuer ce « spasme » au gonflement puis à l'explosion de la bulle Internet-télécom, beaucoup plus sensible à Paris que dans le reste de la France. Difficile d'imaginer phénomène plus conjoncturel, voire instantané, que l'explosion d'une bulle. D'ailleurs, sur la période 2004-2006, les courbes parisiennes tendent à s'aligner sur les deux autres ce qui signifie un rattrapage, donc une meilleure performance relative. Ce rebond de l'emploi met-il un terme à une chute, marquée par le départ des dernières usines puis par la migration des *back offices* tertiaires – les centres d'appel notamment ? Il est peut-être trop tôt pour répondre à cette question. Beaucoup dépendra de la qualité des politiques publiques nationales et locales des dix prochaines années.

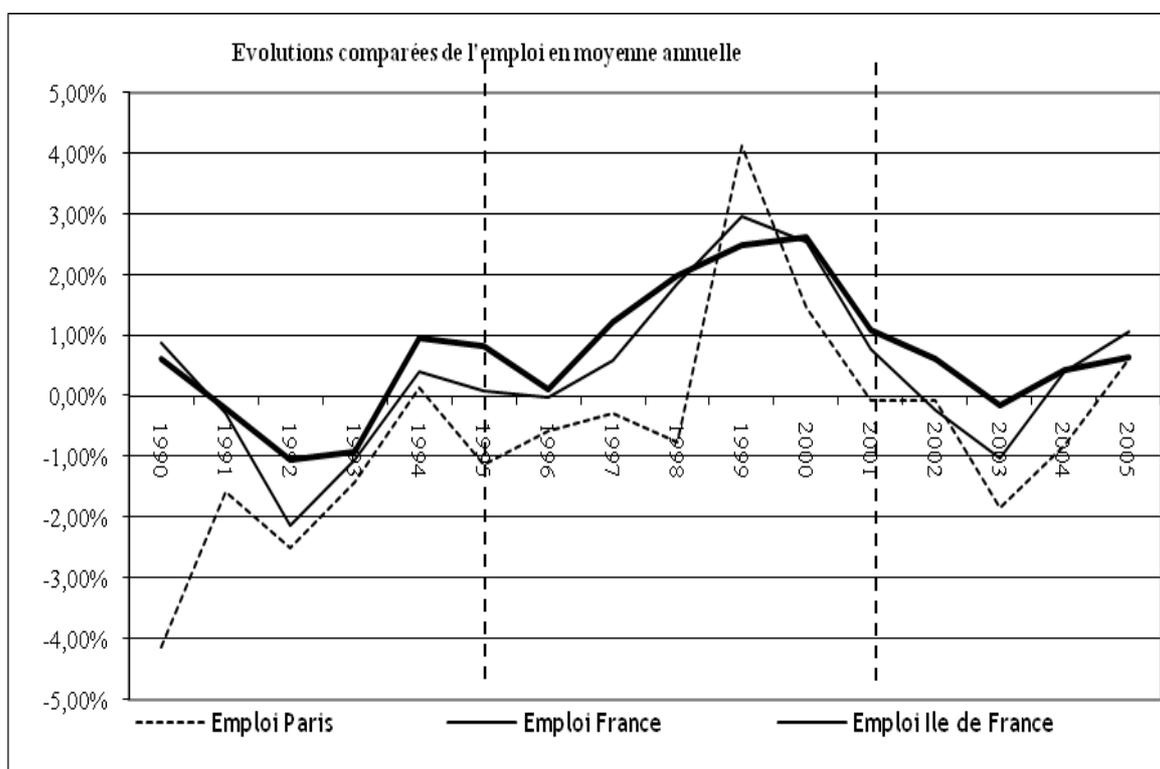


Tableau 1 : Evolution comparée de l'emploi en moyenne annuelle 1990-2005

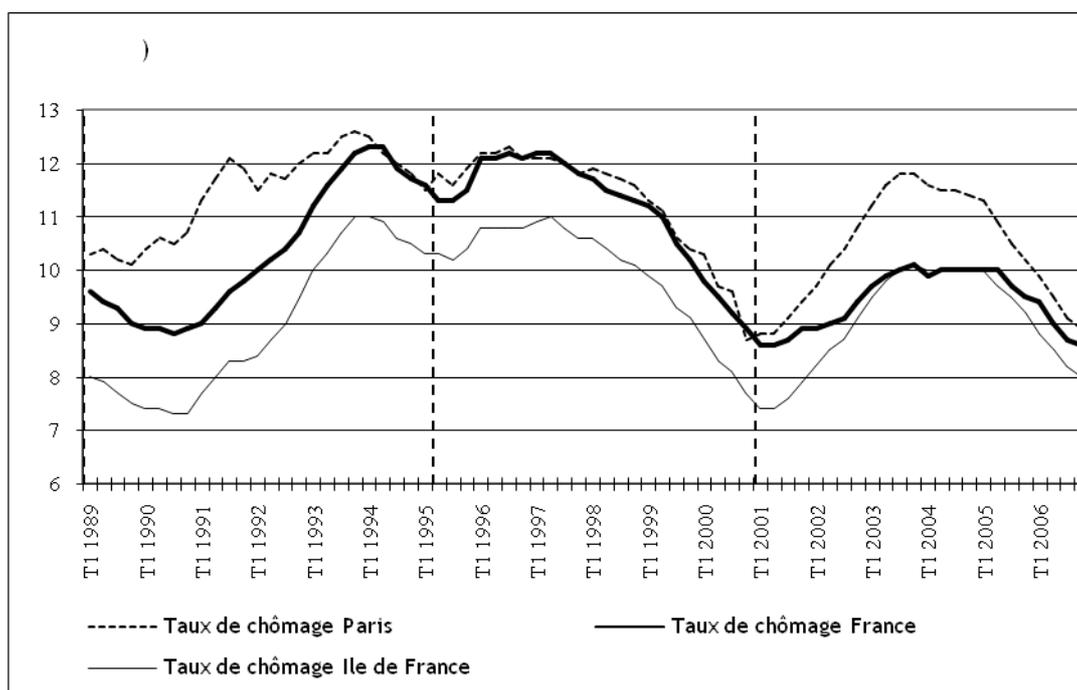


Tableau 2 : Evolution comparée du chômage en moyenne annuelle 1989-2006

Pour illustrer sa thèse du déclin, Davezies utilise également les statistiques du RMI, et là encore ses données s'arrêtent en 2004, alors que les chiffres sont disponibles jusqu'en 2007. Si l'on s'intéresse aux effectifs sur toute la période, il est difficile de faire un diagnostic de déclin : +11 906 rmistes entre 2000 et 2004, -7 228 rmistes entre décembre 2005 et septembre 2007, soit une quasi stabilité entre 2000 et 2007. Davezies a conscience de la fragilité des données, il évoque « les incertitudes statistiques », « les fantaisies conceptuelo-administratives », « le RMI, qui n'est pas exempt non plus de biais pour l'analyse territoriale »... Mais au lieu de conclure à la nécessaire prudence dans l'interprétation des chiffres, il les considère comme «_suffisamment frappants pour faire sens ». Quant au fond de l'affaire, « les experts de la nouvelle économie géographique » savent que les villes-monde attirent la pauvreté et les demandeurs d'emplois, c'est même l'une des caractéristiques de la ville-monde. De ce point de vue, New York et Pékin, Londres et Paris sont logées à la même enseigne. Simplement, la France – parce qu'elle s'honore d'avoir créé le RMI – dispose d'un indicateur statistique qui permet d'évaluer le phénomène.

Les problèmes structurels de l'économie française pèsent lourd dans la performance économique de Paris et de sa région, d'autant plus lourd que c'est la partie du territoire national la plus engagée dans la compétition mondiale, donc celle qui paie le prix fort des handicaps et des rigidités économiques du pays. Comparer Paris avec Londres, Amsterdam,

Francfort ou Barcelone sans tenir compte du fait que la France est le seul pays à ne pas avoir fait les réformes structurelles que les autres ont faites, c'est passer à côté d'un problème essentiel. Pour qu'une locomotive puisse rouler à pleine vitesse et entraîner derrière elle tous les wagons, il faut que le réseau ferré soit adapté. Quand il ne l'est pas, la locomotive peine.

A cela, il faut ajouter les politiques de délocalisation forcée d'emplois à haute valeur ajoutée, dans la recherche notamment, au gré des humeurs des ministres en place et au nom de l'aménagement du territoire, dans les années 1980 et 1990. Ce saupoudrage administratif a dévitalisé la région parisienne au moment même où la globalisation économique faisait de la création de *clusters*, de la constitution de pôles d'excellence, de l'articulation entre formation-recherche-innovation-crédation d'entreprises, la condition de la performance économique des villes-monde, plongées dans la compétition internationale.

A la fin de sa contribution, Davezies évoque le sujet du rejet vers la périphérie de la région des jeunes actifs à revenu moyen, et des entreprises créatrices d'emplois. Il s'appuie sur la doxa parisienne du moment – à savoir que les classes moyennes sont chassées de Paris qui devient une ville de très riches et de très pauvres –, pour fustiger l'égoïsme des élus, des catégories supérieures et des propriétaires qui se coalisent contre les catégories les plus modestes parties vivre en banlieue et contraintes au déplacement automobile. Le seul problème est qu'il ne propose aucune donnée pour justifier ses dires. Et pour cause, elles n'existent pas – du moins, à ma connaissance. L'INSEE ne publiera qu'en 2009 les statistiques sociodémographiques régionalisées du recensement 2005 qui, comparées à celles du recensement précédent, permettront d'évaluer la réalité du phénomène. En attendant, une approche statistique indirecte de la question devrait encore une fois inciter à la prudence. Quelques exemples (issus de l'Observatoire des Territoires de la DIACT) : l'indice de qualification atteint 3,4 à Paris (contre 0,9 en moyenne nationale), ce qui signifie que les actifs ayant au moins un bac + 2 sont 3,4 fois plus nombreux que les actifs non qualifiés. Ce ratio fait de Paris une zone d'emplois attractive pour les entreprises à fort potentiel. Seule la zone d'emplois d'Orsay présente un indice de qualification supérieur à celui de Paris. Le taux moyen de création d'entreprises entre 2001 et 2005 (création sur stock) est de 8,9 %, soit un taux supérieur à la moyenne métropolitaine (7,8 %), et le taux de survie à 5 ans (génération 1998) est de 57 % à Paris contre 54 % en France métropolitaine. Enfin si l'on essaie une autre approche indirecte, à partir cette fois des déclarations d'impôt sur le revenu sur la période 2001-2004, on trouve une quasi-stabilité de la part des ménages qui déclarent entre 1500 et 4500 € par mois à Paris, ce qui n'indique pas un exode massif des classes moyennes de la capitale (Tableau 3).

Paris	Ménages fiscaux	Ménages fiscaux déclarant moins de 1500€ par mois	Ménages fiscaux déclarant entre 1500 et 3000€ par mois	Ménages fiscaux déclarant entre 3000 et 4500€ par mois	Ménages fiscaux déclarant plus de 4500€ par mois
2 001	1 025 570	304 775	343 113	180 166	197 516
2 004	1 033 020	310 873	342 726	180 954	198 467
Evolution	0,7%	2,0%	-0,1%	0,4%	0,5%

Tableau 3. Prise en compte d'une inflation égale à 2% par an sur la période

Et si l'on compare ces données avec celles de la France métropolitaine, on s'aperçoit qu'à l'échelle du pays, l'accroissement du nombre des ménages déclarant moins de 1500 € et plus de 4500 € est plus important qu'à Paris (tableau 4). Cela ne suffit pas à réfuter la thèse de l'« exode », mais cela pourrait inciter à attendre patiemment les résultats du recensement 2005.

France métropolitaine	Ménages fiscaux	Ménages fiscaux déclarant moins de 1500€ par mois	Ménages fiscaux déclarant entre 1500 et 3000€ par mois	Ménages fiscaux déclarant entre 3000 et 4500€ par mois	Ménages fiscaux déclarant plus de 4500€ par mois
2 001	23 336 863	7 720 530	9 236 375	4 127 899	2 252 059
2 004	24 222 850	8 477 997	9 051 102	4 358 935	2 334 816
Evolution	3,8%	9,8%	-2,0%	5,6%	3,7%

Tableau 4. Prise en compte d'une inflation égale à 2% par an sur la période

La lecture de l'article de Davezies m'a donc laissé perplexe. Pourquoi ne pas reconnaître que la période 2004-2007 correspond peut-être à un redémarrage et à un rebond ? Parce que cela affaiblirait la thèse du déclin ? Parce qu'il faudrait reconnaître une certaine efficacité à des politiques publiques locales ? Pourquoi oublier le rôle des politiques d'aménagement du territoire et de l'absence de réformes structurelles à l'échelon national dans les difficultés actuelles de Paris et de sa région ? Pourquoi embrasser avec un tel

enthousiasme la thèse de l'exode des classes moyennes de Paris alors qu'elle est provisoirement indémontrable ? Bref, pourquoi affaiblir un diagnostic et une thèse qui, sans ces excès et ces oublis, ont de la force et de la vérité ?

Paris et la région Ile-de-France ont connu une crise économique exceptionnelle entre 1990 et 2004. Les politiques publiques nationales « façon DATAR » opposant la capitale au « désert français », ont eu des effets pervers catastrophiques et sont complètement obsolètes par rapport à la nouvelle donne économique mondiale. Certains élus (mais pas tous) continuent à penser le développement économique dans ce cadre périmé et archaïque. La nouvelle donne économique se caractérise par une compétition entre les villes globales qui porte sur l'économie de la connaissance et l'économie de la création. Dans ce contexte, les politiques publiques doivent se fixer pour objectif principal d'améliorer l'attractivité économique, technologique, scientifique, universitaire de la ville globale. Celle-ci ne se réduit pas à Paris *intra muros* (voir sur ce point le blog de Jean-Paul Chapon, « Paris est sa banlieue », <http://parisbanlieue.blog.20minutes.fr/>) et la mise en place de politiques coordonnées entre communes devient urgente. Je partage ce diagnostic et ces orientations.

Etant candidat dans le XII^e arrondissement sur une des listes parisiennes de Bertrand Delanoë, je ne vais pas me lancer ici dans un plaidoyer *pro domo*, mais j'invite ceux que le sujet intéresse à consulter la version longue du projet 2008-2014 de Bertrand Delanoë (<http://bertranddelanoe.net/vlog-paris/le-projet-2008-2014/>) – et notamment les chapitres consacrés à l'économie de l'innovation, à la politique des déplacements, à Paris Métropole et au développement économique. Ils pourront juger par eux-mêmes tant la compréhension du problème que la crédibilité et la pertinence des propositions.

Texte paru dans laviedesidees.fr, le 12 février 2008

© laviedesidees.fr